

MARCHE PUBLIC

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Maître d'ouvrage

Lycée Mireille
Grenet 13, avenue
de Huy
60200 COMPIEGNE

Maître d'œuvre

Lycée Mireille
Grenet 13, avenue
de Huy
60200 COMPIEGNE

Objet de la consultation

Tonte et ramassage des feuilles et Taille
d'entretien des haies et de arbres du lycée

Mireille Grenet et son annexe

Date Limite de dépôt sur la plateforme AJI :

Le jeudi 27 février 2023

Avant 17 h00

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE - ACADEMIE D'AMIENS
Lycées Mireille Grenet 13, avenue de Huy 60321 Compiègne
Téléphone 03.44.92.28.00 ce.0600015Rûac-amiens.fr

ERRATUM

(les modifications au présent règlement de la consultation sont précisées en rouge)

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

ARTICLE 1. OBJET DU MARCHE

Le présent marché concerne la tonte et ramassage des feuilles et la taille d'entretien des haies et arbres du Lycée Mireille GRENET, 13 avenue de HUY, 60321 COMPIEGNE CEDEX et son annexe 40 rue Amédée Bouquerel à COMPIEGNE.

ARTICLE 2. ETENDUE DE LA CONSULTATION

Le présent marché lancé selon la procédure adaptée est soumis aux dispositions du code des marchés publics.

ARTICLE 3. CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

L'offre devra obligatoirement être transmise sur la plateforme d'achat publique sur laquelle est publiée la présente publication.

L'offre devra y être déposée au plus tard le **lundi 27 février 2023**
Avant 17 h00.

L'offre comprendra :

- l'acte d'engagement daté, signé et accompagné de l'offre financière détaillée.
- Le cahier des charges signé par le candidat - un engagement certifiant être en règle avec les différentes caisses et le code du travail.

Les critères de jugement de l'offre seront les suivants :

- 1) Respect du cahier des charges (50%)
- 2) Prix (50%)

ARTICLE 4. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements administratifs complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser à :

Madame SWAL
Lycées Mireille GRENET
13, avenue de Huy
60200 COMPIEGNE

Tel : 03 44 92 28 14

christelle.swal@ac-amiens.fr

Compiègne, le 10/02/2023

Le pouvoir judiciaire

Bruno REVELLE